



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115681>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-115681**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille-Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83, 84

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508760&orgAcronyme=t5y>

Identifiant interne de la consultation : 75240181

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande Publique - Service Structuration et Gestion des Marchés Publics

Adresse mail du contact : Commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Agrément de sécurité des ouvrages hydrauliques - type 4 (barrages de classe C et digues - études, diagnostic et suivi des travaux), au regard de l'arrêté du 15 novembre 2017 précisant les catégories et les critères des agréments des organismes intervenant pour la sécurité des ouvrages hydrauliques ainsi que l'organisation administrative de leur délivrance en application de l'article R. 214-120 du code de l'environnement
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début

d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe). Chiffre d'affaires minimum exigé de 400 000 euro(s).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public. - Compétence requise : Géotechnicien : missions géotechniques/conception/réalisation (NF P 94-500) - Compétence requise : Infrastructures conception/réalisation (béton armé, micropieux). - Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants - Qualification OPQIBI 0810 : Etude de projets en hydraulique fluviale ou maritime - Qualification OPQIBI 1821 : Ingénierie de canaux, d'ouvrages fluviaux, hydrauliques ou portuaires - Qualification OPQIBI 1002 : Etudes de projets complexes en géotechnique - Qualification OPQIBI 1219 : Ingénierie en génie civil et gros oeuvre complexes - Qualification 0701 : Etude de la biodiversité et des écosystèmes

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/11/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: Le prix: pondération: 60 % La valeur technique: pondération: 40 % Sous-critère 1: pondération: 60 % Intitulé: Qualité et pertinence de la proposition technique au regard des données de programme et des besoins de travaux Sous-critère 2 : pondération : 40% Intitulé: Qualité et pertinence de l'organisation des moyens humains et des profils des intervenants en charge de la réalisation de la mission

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation de prestations de maîtrise d'oeuvre pour le confortement du canal de Marseille - Tronçon LES CAUVETS

Code CPV principal - Descripteur principal : 71300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Réalisation de prestations de maîtrise d'oeuvre pour le confortement du canal de Marseille - Tronçon LES CAUVETS

Lieu principal d'exécution du marché : Canal de Marseille - Tronçon LES CAUVETS

Durée du marché (en mois) : 60

Valeur estimée (H.T.) : 205000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat retirant ce dossier doit fournir une adresse mail valide et consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au

Règlement de la Consultation. Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 7.1 du Règlement de la consultation. Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/10/2024